

## BOURSES VANIER 2025

### Document à l'intention des personnes candidates

---

#### Introduction

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada (BESC) Vanier vise à recruter et à garder au pays les meilleures étudiantes et étudiants de doctorat au monde ainsi qu'à promouvoir le Canada en tant que centre d'excellence en recherche et en enseignement supérieur.

#### Description

Le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier vise à recruter et à garder au pays les meilleures étudiantes, étudiants de doctorat au monde (canadiens et étrangers) en appuyant des personnes étudiantes faisant preuve de leadership et dont les réalisations universitaires sont exceptionnelles. Ce programme encourage fortement à poursuivre des études dans un autre établissement que celui ayant décerné le diplôme de premier ou de deuxième cycle.

Cette bourse est d'une valeur de 50 000 \$ par année, pour une période maximale de trois ans. La période d'entrée en vigueur se situe en mai, septembre ou janvier suivant l'annonce des résultats par les organismes.

Pour les informations complètes, référez-vous au document officiel (<https://vanier.gc.ca/fr/home-accueil.html>) et au document d'informations supplémentaires : [Vanier 2025](#)

#### Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la bourse Vanier, il faut que :

- Vous soyez une personne de citoyenneté canadienne, résidente permanente du Canada ou de citoyenneté étrangère et que vous poursuiviez vos études de doctorat au sein d'une université canadienne admissible;
- Votre candidature ait été présentée par **un seul** établissement canadien doté d'un [quota d'attribution de BESC Vanier](#);
- Vous entrepreniez votre premier programme de doctorat (ce qui comprend les programmes combinés de recherche au doctorat, tels que M.D. Ph.D., D.M.V.-Ph.D. et J.D.-Ph.D., s'ils ont une composante de recherche importante et manifeste). Veuillez noter que seule la portion Ph.D. d'un programme combiné est admissible au financement;
- Vous ayez l'intention d'effectuer, au cours de la session d'été ou de l'année universitaire suivant l'annonce des résultats, des études supérieures et de la recherche à temps plein au niveau du doctorat (ou dans le cadre d'un programme combiné, tel que M.D. Ph.D., D.M.V.-Ph.D. et J.D.-Ph.D.) au sein de l'établissement ayant présenté votre candidature. Pour les programmes combinés, seule la portion Ph.D. est admissible au financement;
- Vous n'avez pas effectué plus de 20 mois d'études de doctorat à temps plein au 1<sup>er</sup> mai 2025;

- Vous **n'avez pas effectué plus de 32 mois** d'études de doctorat à temps plein au 1<sup>er</sup> mai 2025 :
  - Si vous êtes inscrite, inscrit à un programme combiné de recherche au doctorat, tel que M.D. Ph.D., D.M.V.-Ph.D. et J.D.-Ph.D. La période de 32 mois est accordée aux personnes candidates qui font partie de cette catégorie, qu'elles aient été inscrites ou non à un programme de maîtrise;
  - Si vous êtes passé directement du baccalauréat au doctorat (sans avoir été inscrit à un programme de maîtrise);
  - Si vous êtes passé de la maîtrise au doctorat **sans avoir obtenu la maîtrise**;
- Vous avez obtenu une moyenne de première classe, telle que définie par votre établissement, soit 3.7/4.3, au cours de chacune de vos deux dernières années d'études à temps plein ou l'équivalent;
- Vous ne déteniez pas ou n'avez jamais obtenu de bourse doctorale ou postdoctorale du [CRSH](#), du [CRSNG](#) ou des [IRSC](#) pour entreprendre ou terminer un programme doctoral.

Pour toute information supplémentaire ou question, veuillez-vous adresser à la personne-ressource de votre unité, dont les coordonnées sont indiquées sur la [liste de contacts](#).

## Poser sa candidature

### Étape 1 : communiquer avec l'unité

- La personne candidate (en consultation avec sa direction de recherche et/ou la personne responsable des études supérieures) détermine l'organisme subventionnaire auprès duquel elle fera une demande (IRSC, CRSNG, CRSH). « *Le projet de recherche et le programme de doctorat doivent être admissibles dans le cadre du mandat de l'organisme subventionnaire. En cas de doute, l'étudiant doit consulter les organismes avant de présenter une demande. Cela s'applique également aux projets d'un domaine de recherche interdisciplinaire ou dans des disciplines qui chevauchent les mandats de plus d'un organisme subventionnaire fédéral de la recherche.* »

*Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces mandats et l'admissibilité des sujets de recherche, veuillez consulter le site « [Choisir le bon organisme subventionnaire fédéral](#) ».*

### Étape 2: remplir une demande

- La personne candidate remplit son dossier de candidature **au moyen de RechercheNet** ([bourses d'études supérieures du Canada Vanier](#)).
- La personne candidate génère un **exemplaire PDF** de sa demande et le remet à la personne désignée au sein de son département, et ce, avant la date limite du 8 août 2024.
- La personne candidate remet aussi à son unité académique **les relevés de notes officiels de toutes ses études universitaires** (copie conforme à l'original acceptée pour les relevés de notes de pays étrangers).
- Selon les directives de son unité, la personne candidate peut avoir à fournir à l'étape de présélection départementale **l'évaluation des quatre personnes répondantes**. Le cas échéant, la personne candidate prend les arrangements nécessaires avec celles-ci pour que les lettres parviennent au département.
- **Toutes les tâches** dans RechercheNet, incluant l'évaluation des deux personnes répondantes, académiques et deux lettres de recommandation en matière de leadership des personnes répondantes non universitaires, doivent être complétées et la demande présentée **définitivement** à l'Université de Montréal (action *Soumettre*) **au plus tard le 8 août 2024, 13 h.**

- Il est de la responsabilité de la personne candidate de s'assurer que le dossier est présenté dans les temps, qu'il est complet et conforme aux exigences de l'organisme. Un aide-mémoire sur les pièces requises se trouve en [annexe](#).
- **Aucune** candidature ne sera acceptée *a posteriori* si le comité interne des Études supérieures et postdoctorales (ESP) rejette une demande soumise incomplète ou inadmissible.
- Le Bureau des bourses des ESP met à disposition des exemples de dossiers de candidature ayant obtenu le financement Vanier dans les années précédentes pour aider les futurs candidates et candidats à préparer leur dossier. Ces dossiers comprennent la proposition de recherche, le résumé non scientifique, l'importance des contributions de recherche et l'importance des contributions démontrant le leadership. Pour accéder à cette ressource, veuillez télécharger et remplir [l'entente de confidentialité](#) et l'acheminer à [esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)

### **Étape 3 : présélection par l'unité académique (département, école, faculté)**

- Chaque unité procède à une présélection des candidatures reçues pour les recommander aux Études supérieures et postdoctorales (ESP) au plus tard le 4 septembre 2024, 13 h.
- Chaque unité avise ses étudiantes, étudiants ayant déposé une demande du résultat de la présélection interne (recommandé ou non aux ESP).

### **Étape 4 : présélection par les Études supérieures et postdoctorales (ESP)**

- Un comité interne des ESP évalue les candidatures recommandées par les unités académiques.
- Les ESP transmettent à l'organisme les dossiers retenus par l'Université de Montréal.
- Les ESP annoncent le résultat de cette dernière étape institutionnelle par courriel aux personnes candidates et aux unités académiques au mois de novembre 2024 (candidature recommandée ou non à l'organisme).

L'évaluation des dossiers sera effectuée sur la base des [critères d'évaluation](#) qui reçoivent une pondération égale, soit :

- L'excellence universitaire
- Le potentiel de recherche
- Les compétences en leadership

### **Annonce des résultats**

Les organismes subventionnaires annonceront les résultats à ce concours en avril 2025.

Pour toute information supplémentaire communiquez avec :

Régis Harvey  
Bureau des bourses  
Études supérieures et postdoctorales (ESP)  
2910, boul. Édouard-Montpetit, bur. 230  
Montréal, QC H3T 1J7  
514 343-6111, poste 37363  
[esp-bourses@esp.umontreal.ca](mailto:esp-bourses@esp.umontreal.ca)

## Annexe

Liste de contrôle pour les personnes candidates	Inclus
1. Formulaire d'application dans RechercheNet dûment rempli.	<input type="checkbox"/>
2. Déclaration sur le leadership personnel.	<input type="checkbox"/>
3. Deux lettres de recommandation en matière de leadership des personnes répondantes non universitaires.	<input type="checkbox"/>
4. Contributions à la recherche.	<input type="checkbox"/>
5. Circonstances spéciales, s'il y a lieu.	<input type="checkbox"/>
6. Rapports d'évaluation de deux personnes répondantes universitaires (idéalement, ces rapports, préformatés dans RechercheNet, devraient être joints au dossier soumis pour la présélection dans l'unité d'attache).	<input type="checkbox"/>
7. <u>Relevés de notes officiels de toutes les études universitaires</u> à remettre à votre département/faculté (copie conforme acceptée pour relevés de notes étrangers).	<input type="checkbox"/>
8. Si relevés de notes d'un pays étranger, il faut inclure un document qui explique les équivalences canadiennes de ces relevés de notes. L'échelle de notes répertoriée sur le site <a href="#">World Education Services (en anglais seulement)</a> pour le pays émetteur du relevé de notes international peut vous aider dans cette tâche et la traduction certifiée si le relevé n'est pas en français ou en anglais.	<input type="checkbox"/>